

DOSSIER DE CANDIDATURE 2021

AU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS (C.C.E.)



Les élections
se dérouleront les
29 et 30 novembre



L'intronisation
se déroulera le
4 décembre

Madame, Monsieur,

Votre enfant souhaite s'investir dans la vie la commune en faisant acte de candidature au C.C.E. Il fera campagne avec un binôme de même niveau scolaire afin de représenter sa tranche d'âge au sein de l'instance communale durant un an (renouvelable 1 fois). Les élections se dérouleront **les 29 et 30 novembre** au sein de son école.

Un kit de campagne lui sera remis à cet effet.

En cas d'élection, votre enfant devra prendre part aux commissions et assemblées plénières qui auront lieu généralement le mercredi après-midi, mais il devra également être présent sur certains événements comme les commémorations. Des sorties pourront également être proposées (*ex : visite du conseil départemental*).

L'intronisation du C.C.E. aura lieu le **samedi 4 décembre à 10h30** dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville en présence de Jean-Paul Michel, Maire de Lagny sur Marne.

C'est pourquoi votre consentement est requis sur les points suivants :

J'autorise mon enfant : à :

- Participer aux élections du C.C.E. et prendre part aux différentes instances
- Être présent à la cérémonie d'intronisation le samedi 4 décembre à 10h30
- Participer aux sorties prévues dans le cadre du C.C.E.
- Être pris en photos dans le cadre de ses missions de représentation, et que ces photos soient utilisées sur les différents supports de communication de la ville.

Date :/...../.....

Signature :

